

Situation des arboviroses à la Réunion

Point épidémiologique - N°90 du 28 novembre 2014

| Situation épidémiologique de la dengue |

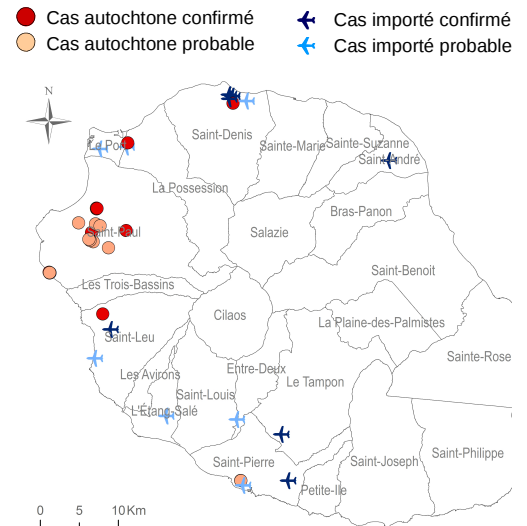
Au total, depuis le début de l'année, 44 cas de dengue probables ou confirmés ont été détectés à la Réunion, donc 29 cas autochtones et 15 cas importés.

Une circulation autochtone du virus de la dengue a été observée à la Réunion de mars à juin 2014 (Figure 1). Au cours de cette période, 28 cas autochtones de dengue sont survenus sous la forme de plusieurs regroupements de cas dans l'ouest et le sud de l'île (Saint Paul, Saint Pierre et La Possession) (Figure 2).

Depuis la fin de cet épisode de transmission, un seul cas autochtone a été identifié au cours du mois d'août et aucun nouvel épisode de circulation n'a été mis en évidence (Figure 1). Cependant, six cas importés de dengue ont été signalés, rappelant que le risque d'introduction du virus est constant sur l'île.

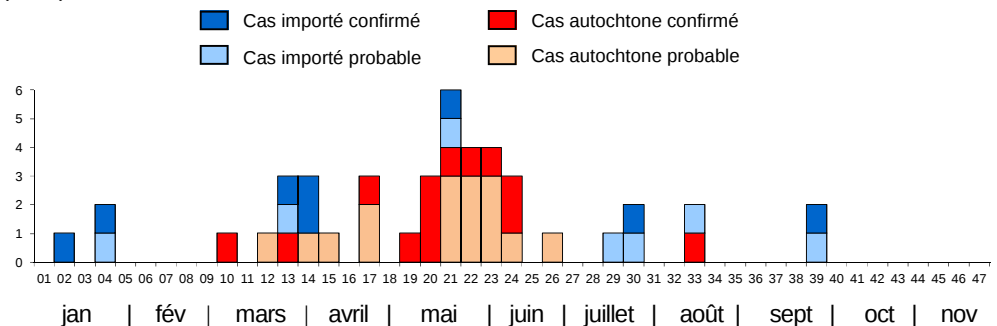
| Figure 2 |

Répartition géographique des cas de dengue, la Réunion, 2014 (n=44).



| Figure 1 |

Répartition hebdomadaire des cas de dengue par date de début des signes, la Réunion, 2014 (n=44).



| Situation épidémiologique du chikungunya |

Depuis le début de l'année, aucun cas de chikungunya autochtone n'a été identifié à la Réunion. Cependant, quatre cas importés des Antilles ont été rapportés entre juillet et octobre.

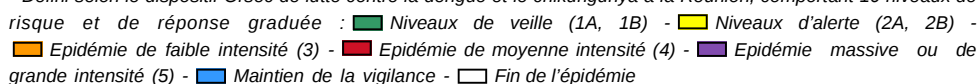
| Risque d'évolution |

Comme chaque année, les conditions observées lors de l'hiver austral (températures et pluviométrie basses) sont peu propices au développement du vecteur et à la transmission du virus, ce qui peut en partie expliquer le faible niveau de circulation autochtone de la dengue observé ces derniers mois. Cependant, l'arrivée de l'été austral va s'accompagner d'une hausse des températures et de la pluviométrie, et ainsi de densités vectorielles à nouveau plus favorables à l'installation de chaînes de transmission en cas d'introduction du virus. Il est donc nécessaire de maintenir la vigilance des voyageurs et de la population générale sur l'importance de lutter contre la prolifération du moustique et de consulter rapidement son médecin en cas d'apparition de symptômes.

Aucune circulation autochtone du virus de la dengue ou du chikungunya n'est actuellement observée à la Réunion. Par ailleurs, aucune épidémie n'est en cours dans la zone d'échange régionale.

La situation épidémiologique correspond donc au niveau de veille 1A («Absence de cas ou apparition de cas isolés de dengue ou de chikungunya sans lien avec une épidémie dans la zone d'échange régionale»).

Néanmoins, la vigilance doit être maintenue car l'arrivée de l'été austral va entraîner l'installation de conditions particulièrement propices au vecteur et à la transmission virale.

* Défini selon le dispositif Orsec de lutte contre la dengue et le chikungunya à la Réunion, comportant 10 niveaux de risque et de réponse graduée :  Niveaux de veille (1A, 1B) - Niveaux d'alerte (2A, 2B) - Epidémie de faible intensité (3) - Epidémie de moyenne intensité (4) - Epidémie massive ou de grande intensité (5) - Maintien de la vigilance - Fin de l'épidémie

Recommandations aux médecins

Devant tout syndrome dengue-like *:

① **Prescrire une confirmation biologique** chikungunya et dengue

- dans les 4 premiers jours après la date de début des signes (DDS) : RT-PCR uniquement
- entre 5 et 7 jours après la DDS : RT-PCR et sérologie (IgM et IgG)
- plus de 7 jours après la DDS : sérologie uniquement (IgM et IgG), à renouveler à 15 jours d'intervalle minimum dans le même laboratoire si le premier résultat est positif.

* **Syndrome dengue like** : fièvre $\geq 38,5^{\circ}\text{C}$

- associée à un ou plusieurs symptômes non spécifiques (douleurs musculo-articulaires, manifestations hémorragiques, céphalées frontales, asthénie, signes digestifs, douleur rétro-orbitaire, éruption maculopapuleuse) ;
- en l'absence de tout autre point d'appel infectieux.

② **Rechercher d'éventuels signes d'alertes** et sensibiliser le patient afin qu'il consulte immédiatement en cas d'apparition (c.f. liens utiles : Le Point sur la dengue) ;

③ **Traiter les douleurs et la fièvre** par du paracétamol (l'aspirine, l'ibuprofène et autres AINS ne doivent en aucun cas être utilisés).

Signaler les cas confirmés, les suspicions de cas groupés et les cas cliniquement très évocateurs à la Plateforme de veille et d'urgences sanitaires de la Réunion (coordonnées ci-contre) :

Plateforme de veille et d'urgences sanitaires

Tel : 02 62 93 94 15

Fax : 02 62 93 94 56

ars-oi-signal-reunion@ars.sante.fr

Recommandations à la population

CONSULTER IMMEDIATEMENT SON MEDECIN TRAITANT



En cas de fièvre accompagnée d'un ou plusieurs symptômes : courbatures, maux de tête, douleurs articulaires, douleur derrière les yeux, diarrhée, vomissements, perte totale d'appétit, fatigue intense.

LUTTER CONTRE LA TRANSMISSION DE LA MALADIE EN COMBATTANT SON VECTEUR



Eliminer les lieux de ponte du moustique (eaux stagnantes, soucoupes, déchets, etc.). Cette lutte collective est le moyen le plus efficace pour l'empêcher de transmettre des maladies.



Se protéger des piqûres (port de vêtements longs, utilisation de répulsifs, de serpentins et de moustiquaires) y compris quand on est malade pour éviter de contaminer son entourage.

Remerciements : l'ARS OI (CVAGS de la Réunion), agents de la LAV de l'ARS OI, CNR (IMTSSA) et CNR associé (CHU Nord Réunion) des arbovirus, laboratoires privés et du CHU de la Réunion, médecins libéraux et hospitaliers

Points clés

- **Aucune circulation de dengue depuis juin**
- **Aucune circulation du chikungunya**
- **Niveau de veille 1A**

Liens utiles

- **Le point sur la dengue**
http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/fileadmin/OceanIndien/Internet/Actualites/le_point_sur_la_dengue.pdf
- **Bulletin du GIP-LAV**
<http://www.ars.ocean-indien.sante.fr/A-La-Reunion.137247.0.html>
- **Fiches de notification**
https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_12685.do
<https://>

Directeur de la publication :
François Bourdillon, Directeur Général de l'InVS

Rédacteur en chef :
Laurent Filleul, Responsable de la Cire océan Indien

Comité de rédaction :
Cire océan Indien
Elsa Balleydier
Elise Brottet
Nadège Caillère
Kheira Gadouri
Sophie Larrieu
Isabelle Mathieu
Frédéric Pagès
Jean-Louis Solet
Pascal Vilain

Diffusion :
Cire océan Indien
2 bis, av. G. Brassens
CS 61002
97743 Saint Denis Cedex 9
Tel : +262 (0)2 62 93 94 24
Fax : +262 (0)2 62 93 94 57

Si vous souhaitez faire partie de la liste de diffusion des points épidémiologiques, envoyez un mail à

ARS-OI-CIRE@ars.sante.fr